

03 NOV. 2023

Décision d'appel à Candidature Interne

Chef(fe) du Service Planification et Suivi des Projets

Direction de la Stratégie, Planification et Développement Durable

La Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports,

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports.

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un appel à Candidature interne pour occuper le poste de **Chef(fe) du Service Planification et suivi des projets** au sein de la **Direction de la Stratégie, Planification et Développement Durable**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

- **Missions :**
 - Centraliser la planification des grands projets ;
 - Effectuer le suivi des projets PAP ;
 - Réaliser le reporting et l'animation des comités de suivi.
- **Activités principales :**
 - Coordonner les plannings, les coûts et les délais des projets avec les entités concernées par les projets ;
 - Proposer les indicateurs de suivi pour chaque projet ;
 - Collecter les données relatives au déroulement des projets ;
 - Préparer les tableaux de bord « indicateurs de pilotage et de suivi » ;
 - Identifier les actions en retard, à échéance proche ou non conforme au prévu ;
 - Mettre à jour les fiches de projets ;
 - Préparer les états de synthèse nécessaires pour la tenue des comités de suivi et de pilotage.

Gestion des moyens humains :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs de l'équipe placée sous son autorité et procéder à son évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement



- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité a suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le garant principal de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

Contrôle interne et des performances :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité.
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

Niveau d'étude requis	Bac+5 ans minimum en management de projets ou management des organisations ou équivalent ou classé à une échelle supérieure ou égale à C4
Nature de l'expérience recherchée	Expérience minimale de 4 ans en conseil, planification, conduite et suivi des projet ou poste similaire

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...)
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique et du directeur de l'entité sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat(e) suggère pour le poste pourvu.

NB : *Pour les collaborateurs (ices) affectés (es) au niveau des aéroports intéressés (es) par le poste, les demandes de candidatures doivent être obligatoirement assortis de l'avis du Pôle Exploitation Aéroportuaire.

ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à appel_candidature@onda.ma (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **08 NOV 2023** au **22 NOV 2023** date de rigueur.


Direction Générale
La Directrice Générale
Habiba LAKLALECH

